



DELIBERATION N° 03
Conseil d'administration du mercredi 11 février 2026

-=-=-=-=-

Le mercredi onze février deux-mille-vingt-six, à dix-huit heures trente, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué en date du trois février deux mille-vingt-six, s'est réuni dans la salle du C.C.A.S., sous la présidence de Monsieur Joël LE BOLU.

Date de convocation : 3 février 2026

Nombre d'administrateurs en exercice : 13

Quorum : 7

Présent.e.s : M. Joël LE BOLU, M. Jean-Pierre PRIGENT, Mme Valérie DUMONT, M. Lucien LERAY, Mme Françoise JAMIN, Mme Carole DAINNE, Mme Marika VAN HAAFTEN, Mme Florence LEFFRAY.

Absent.e.s et excusé.e.s :

Mme Martine LAUNAY a donné procuration à Mme Marika VAN HAAFTEN ;

M. Marcel LE BORGNE a donné procuration à M. Jean-Pierre PRIGENT ;

M. Claude DROUET a donné procuration à Mme Valérie DUMONT ;

M. Gilbert VALLEE a donné procuration à M. Lucien LERAY ;

M. Thierry FOURNIER excusé.

Secrétaire de séance : Madame Marika VAN HAAFTEN

III – PRESENTATION DU COLIS DE FIN D'ANNÉE

Rapporteur : M. PRIGENT

Lou Berret est le prestataire du colis des deux précédentes années 2024 et 2025. Il est très apprécié des bénéficiaires, le sac offert plait beaucoup ainsi que les produits proposés.

De plus, il est à noter que le conditionnement des colis est réalisé par des personnes en ESAT, sans hausse des tarifs pour 2026.

La proposition du colis de fin d'année pour 2026 s'établit comme suit :

Lou Berret

1 PERSONNE : 19,90 €	2 PERSONNES : 29,90 €
1 Bloc de foie gras de canard 50g	1 Bloc de foie gras de canard 80g
1 Sachet de chips de lentilles « pesto basilic » 10g	1 Sachet de chips de lentilles « pesto basilic » 20g
1 terrine de canard aux figues 90g	1 terrine de canard aux figues 180g
1 terrine bourguignonne aux baies de cassis 90g	1 terrine bourguignonne aux baies de cassis 180g
1 mijoté de volaille sauce champagne 300g	1 mijoté de volaille sauce champagne 600g
1 purée fie de céleri aux pommes 90g	1 purée fine de céleri aux pommes 180g
1 jus de pomme poire 25cl	1 jus de pomme poire 1l
1 dessert gourmand pomme poire aux noix 100g	1 dessert gourmand pomme poire aux noix 200g
1 marimba cœur fraise 40g	1 marimba cœur fraise 40g
1 sachet de « spritz » pur beurre et fleur de sel 40g	1 sachet de « spritz » pur beurre et fleur de sel 60g
1 confiture extra d'orange amère 40g	1 confiture extra d'orange amère 100g
1 assortiment de billes chocolatées pistache, crème brûlée et framboise 50g	1 assortiment de billes chocolatées pistache, crème brûlée et framboise 80g
Sac et coffret - Carte de vœux offerte	Sac et coffret - Carte de vœux offerte

Il est proposé au conseil d'administration de reconduire les colis simple et double de fin d'année pour 2026 avec Lou Berret.

Discussion

Un devis de Paul Lardery reçu en mairie le 08/02/2026 est porté à la connaissance des administrateurs.

Il est fait état de la qualité des échanges avec la société Lou Berret. Le sac offert pour chaque colis facilitant ainsi le transport du dit colis est apprécié par les bénéficiaires. Les administrateurs demandent que l'attestation notifiant le travail des personnes en situation de handicap après de la société Lou Berret soit adressée au CCAS.

Il est noté que les bénéficiaires sont seulement les personnes de plus de 69 ans inscrites sur les listes électorales au 1^{er} janvier de l'année 2026.

Décision

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration reconduit l'achat des colis simple et double avec le prestataire Lou Berret.

Présents : 8 / Votants : 12 / Abstentions : 0 / Pour : 12 / Contre : 0
Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Le Président,
Joël LE BOLU



La secrétaire de séance,
Marika VAN HAAFTEN

